

## LA MANIÈRE ACTUELLE D'INDIQUER LES PERSONNES-SUJETS AU PRÉSENT INTRANSITIF EST-ELLE PRIMITIVE EN BASQUE?

---

C'est à dessein que je donne au titre ci-dessus une tournure interrogative: on ne peut présentement (le pourra-t-on jamais?) se prononcer à coup sûr, je ne dis pas sur l'origine (c'est trop évident), mais encore sur les antécédents immédiats de la conjugaison actuelle, dont le système, en dépit de la perte de quelques formes et de quelques verbes simples, se présente, dans ses lignes essentielles, et notamment dans le point qui nous occupe, dès les premiers en date des textes où il nous apparaît. Aucune lumière à tirer sur ce point de la seule comparaison des dialectes, la conjugaison, pour la question qui est posée ici, obéissant au même principe dans tout le domaine basque, principe qui se manifeste ainsi comme très ancien puisqu'il apparaît comme antérieur à la séparation des dialectes.

Essayer de résoudre le problème en faisant appel à des considérations sur la structure générale de la langue basque, me semblerait presque aussi vain ou tout au moins prématuré: ce serait tenter d'expliquer l'obscur par le plus obscur. En fût-il autrement, que les lois linguistiques ne sont pas si fatales et si universelles, ni surtout si établie; (si l'on songe à toutes les données ignorées ou disparues),

---

<sup>1</sup> Je tiens la théorie passive pour démontrée; mais, n'ayant pas pour objet principal de m'en occuper ici, j'emploierai pour simplifier, dans les lignes qui suivent, les expressions de *sujet* et de *complément direct* pour désigner les éléments qui, par leurs fonctions logiques sinon par leur origine grammaticale, traduisent en basque les nuances indiquées par ces expressions dans la grammaire française et dans celle des autres langues indo-européennes historiques. — Je dois avertir que, me plaçant ici à un point de vue tout à fait grammatical, je traduis par la 2<sup>e</sup> personne du pluriel (sujet ou complément direct) celles auxquelles les Basques donnent aujourd'hui un sens singulier en parlant à une personne qu'ils ne tutoient pas, mais dont l'origine, comme celle de notre *vous* de politesse, est un pluriel.

pour qu'on ait le droit de conclure a priori, comme on ne le fait même plus dans les sciences naturelles, de certains éléments à certains autres, de la déclinaison à la conjugaison, par exemple. En revanche, on en sait assez en grammaire comparée pour affirmer qu'une telle solidarité uniforme et aussi commode n'existe pas entre les diverses parties de la grammaire, lesquelles se prêtent à des combinaisons diverses qui varient de famille à famille, de langue à langue, et même, pour une même famille ou pour une même langue, d'époque à époque. Si des liens statiques entre les éléments nous passons aux liens dynamiques entre les phases soit des langues, soit des formes grammaticales, soit des sons, nous voyons que l'uniformité ne règne pas non plus. Cependant, l'analogie peut rendre ici des services en fournissant, à défaut de résultats certains, des directions capables d'orienter la recherche: s'il n'y a pas en linguistique de lois absolues, inflexibles, il y a du moins un certain nombre de tendances, de possibilités, en nombre limité pour chaque cas, et dont la science du langage a pour but d'étudier les réalisations respectives et de circonscrire le domaine; le développement des langues, comme, à mon sens, celui de tous les phénomènes où intervient plus ou moins la société, pour n'être pas soumis à un fatal déterminisme, n'est pas l'empire du chaos et de l'arbitraire, et c'est pourquoi il n'est pas réfractaire à la science, à une certaine sorte de science.

En conséquence, sans prétendre à la certitude démonstrative, il pourrait être intéressant pour débrouiller, si je puis dire, l'histoire des formes grammaticales basques dont les antécédents ne sont pas attestés, de comparer celles-ci avec les éléments les plus analogues d'autres idiomes desquels le passé plus ou moins prochain et plus ou moins long nous est directement connu. La ressemblance dans le présent conduit à supposer la possibilité d'une ressemblance dans le développement antérieur.

Mon collègue et ami, M. Henri Gavel, a donné récemment un heureux exemple de cette méthode analogique appliquée à la prévision de l'avenir du basque: <sup>1</sup>je crois que cette méthode est

---

<sup>1</sup>Dialectes et langues communes, Revue internationale des Études basques, Octobre-Décembre 1912, p. 419 et suivantes.

susceptible, avec les mêmes réserves, de conduire aussi bien à deviner (avec tous les risques que comporte ce terme) le passé inconnu que l'avenir incertain. Sans qu'on doive se flatter d'en obtenir des résultats démontrés, elle est un auxiliaire utile et peut-être indispensable des autres moyens d'investigation, pour opérer je ne dis pas des conquêtes, mais des reconnaissances dans le passé de la langue basque, pour circonscrire le terrain de la recherche, pour tracer la limite des hypothèses permises et borner le champ dans lequel il faudra tenter de découvrir la véritable. C'est dans cet esprit que je demande la permission de présenter, sur le problème qui fait l'objet de cet article, quelques réflexions ou mieux quelques questions.

Comme on sait, une des particularités de la conjugaison basque, c'est que l'ordre des éléments (personne-sujet, radical verbal, caractéristiques de temps et de mode, désignations du complément direct et indirect) ne diffère pas seulement du présent au passé, comme en sémitique quoique d'une autre façon, mais encore pour le présent, selon que la signification du verbe est transitive ou intransitive: tandis que la distinction des personnes-sujets se marque au transitif par des désinences, elle est indiquée à l'intransitif par des préfixes: exemples: *dakar- t „je l'apporte“*, *dakar- k „tu l'apportes“* etc.; mais: *na -go „je demeure“*, *(h)a -go „tu demeures“* etc.

D'ordinaire, on regarde cette différenciation comme primitive, ou du moins on néglige d'envisager l'autre hypothèse, et il faut avouer au premier abord, que cette dernière semble écartée par une considération dont il faut bien que je dise quelques mots, ne fût-ce que pour expliquer pourquoi je la néglige: je veux dire la passivité du verbe transitif. Je n'exposerai pas, après tant d'autres et après moi-même, cette théorie: les lecteurs m'en feront grâce, j'entends que je leur en ferai grâce.<sup>1</sup>

On serait donc tenté de raisonner à peu près comme suit:

Si les préfixes *na-*, *ha-*, *da-*, *ga-*, *za-*, jouent primitivement le même rôle dans le verbe intransitif que dans le verbe transitif, c.-à.-d.

---

<sup>1</sup>Pour éviter de répéter ici en détail la bibliographie du sujet, je me permets de renvoyer à mon mémoire présenté au Congrès de l'Union des Sociétés d'histoire et d'archéologie de Sud-Ouest (30 juillet 1911) „Quelques réflexions sur le verbe simple dans la conjugaison basque“ Revue, Octobre-Décembre 1911, p. 489 sq.

celui d'un sujet passif, et si, dans le deuxième cas, les désinences personnelles désignent grammaticalement des compléments d'agents, (compléments indirects des verbes passifs latins et romans), de telle sorte qu'il faille analyser grammaticalement: *na -kar- zu*, non pas *na-* „m'“, *-kar-*, „apportez“, *-zu*, „vous“, mais : *na-*, „je“, *-kar-*, „apporté“, *-zu*, „par vous“, et *gizonak da-kar*, non pas „l'homme l'apporte“ mais „par l'homme il apporté“, alors il n'y a aucune raison pour considérer la préfixation au présent intransitif comme ayant été précédée d'une période de suffixation et l'analogie bien comprise avec le présent transitif écarte cette hypothèse que pourrait suggérer une fausse analogie. Ces considérations, si rien ne vient les contrebalancer, empêchent sans doute de tenir l'hypothèse d'un ancien présent intransitif suffixant comme seule possible; mais elle ne l'écarte pas définitivement, en tout état de cause. Une remarque me suffira pour montrer qu'elle laisse la question entière: la place de l'élément pronominal est si peu essentielle à sa fonction, et par conséquent a pu varier, qu'au prétérit transitif dont il n'y a, pas de raisons de contester l'origine passive, la désignation du sujet, c.-à-d. de l'agent, lorsqu'il n'y a pas de complément direct de 1<sup>o</sup> ou de 2<sup>e</sup> personne, occupe la même position que la désignation du véritable sujet à l'intransitif. Rien n'empêche, par conséquent, si par ailleurs cette hypothèse peut invoquer des arguments positifs, que primitivement les caractéristiques personnelles (de sujet, au sens vulgaire du mot), fussent situées à la même place au présent intransitif qu'au présent transitif: en ce cas, la caractéristique du sujet se serait, tout d'abord, pour ces temps, distinguée par la forme et non pas par la place: on aurait dit, p. ex., *\*go- na* ou *\*go- n*, „je demeure“; *\*go- ha* ou *go- h*, ou *\*go- k* „tu demeures“; mieux *\*go -ka* ou *go -ta*; *\*go- da* ou *go* il demeure, etc. Encore ces différenciations de formes entre le transitif et l'intransitif ne s'imposent-elles pas: celle que nous observons aujourd'hui est peut-être un résultat phonétique de la différence de place. Aussi bien, au prétérit, les lettres qui désignent le sujet (je ne parle pas de celles qui indiquent le temps ou telle autre nuance, comme p. ex. le caractère actif du pronom) sont-elles les mêmes au transitif et à l'intransitif lorsqu'elles précèdent le radical verbal (*n-(h-)g-z-*): comparez *n -en-* torren, „je venais“, (*h)en-* torren, *tu*

venais; B. *g-en- tozen*, „*nous* venions“, B. *z-en- tozen* „*vous* veniez“, et G. *n-uen* „j’avais“, ‘*U-en* „*tu* avais“, *Z-en-duen* „*vous* aviez“, *G-en-duen* „*nous* avions“. La considération de la théorie passive ne peut donc jeter de lumière sur le débat:

Voici maintenant sur quoi je fonde ma question: le présent basque intransitif a-t-il été toujours préfixant? (Bien entendu il s’agit ici de la désignation des personnes-sujets.) Je vais exposer aussi brièvement que possible les raisons qui me permettent, de supposer qu’il a pu être (je ne dis pas qu’il a sûrement été), à une époque, suffixant, comme le transitif. Ainsi que le remarquait, il y a quelque temps M. Hugo Schuchardt, un groupe linguistique peut passer, au cours de son évolution, d’un système de conjugaison suffixant à un système préfixant. De fait, nombreux sont les exemples d’évolutions de ce genre plus ou moins complètes, et beaucoup plus fréquents que ceux d’un développement inverse, si même il en existe, ce que j’avoue ne pas savoir. Ainsi, la conjugaison suffixante du latin, demeurée telle dans la plupart des langues romanes, est passée, en français, à un système où, à tous les temps personnels sauf à l’impératif, la distinction des personnes est indiquée par des préfixes, même là où les suffixes personnels ne sont pas tombés. Comparez latin: *cred- o*, *cred- is*, *cred- it*, *cred- imus*, *cred- itis*, *cred- unt*; italien.: *cred- o*, *cred- i*, *cred- e*, etc.; espagnol.: *cre- o*, *cre- es*, etc.; avec le français: *je croi(s)*, *tu crois*, *il croit* (formes uniquement préfixantes dans la prononciation); *nous croy- ons*, *vous croy- ez*, *ils croi- ent* (formes à la fois préfixantes et suffixantes).

Même évolution dans les langues germaniques. La conjugaison, anciennement suffixante comme dans tout l’ancien domaine indo-européen, est aujourd’hui mixte en allemand moderne, mais avec préfixation obligatoire dans tous les cas, sauf à l’impératif et sauf inversion, et en anglais elle est presque exclusivement préfixante.

Comparez les étapes suivantes: gothique, *qim- a*, *qim- is*, *qim- iΘ* *qim- am*, *qim- iΘ*, *qim- and*, je viens, etc.; anglo-saxon, *cum- e*, *cum- est*, *cum- eth*, *cum- ath* (pour les trois personnes du pluriel); allemand

---

<sup>1</sup>H. Schuchardt, Zur methodischen Erforschung der Sprachverwandtschaft, Nubisch und Baskisch, VI, Revue, Juillet- Septembre, p. 278.

moderne, *ich komm- e, du komm- st, er komm- t, wir komm- en, ihr komm- t, sie komm- en*; anglais, *I come* (je viens), pluriel, *we come, you come, they come*; et seulement *thou come- st et he come- s*. Dans cette dernière langue, la conjugaison est presque exclusivement préfixante, en dehors du verbe être et à cette exception près, tous les temps autres que le présent de l'indicatif ont perdu toute désinence personnelle, celle de la 2<sup>e</sup> personne du singulier pouvant à peine compter, étant donné le peu d'usage de cette forme verbale.

Si donc le présent basque intransitif est aujourd'hui préfixant, rien n'autorise dans ce que nous savons sur l'histoire des conjugaisons des autres langues, à affirmer qu'il ne dérive pas d'un système suffixant antérieur. On aurait eu, pour le singulier par exemple, les trois étapes suffixante, mixte, puis préfixante, soit, pour fixer les idées, quelque chose comme le développement suivant: 1<sup>o</sup> *\*go -t, \*go -k, \*go*; 2<sup>o</sup> *\*na -go-t, \*ha -go-k*; 3<sup>o</sup> *na-go, ha-go* et *da -go*. <sup>1</sup>Au pluriel, la conjugaison serait restée en partie à la phase mixte ( *ga -u- de, za -u- de, da -u- de*; B. *ga -go- z, za -go- z, da -go- z* ) et le fait que le pluriel emploie concurremment avec les préfixes personnels des désinences pluralisatrices, un tel pléonasme semble légèrement faire pencher la balance en faveur de l'hypothèse que j'envisage ici. Peut-être, pour le dire en passant, (car d'autres explications sont possibles en tout état de cause), <sup>2</sup>faut-il expliquer par une de ces phases intermédiaires certains pléonasmes du prétérit transitif où la caractéristique de l'agent est indiquée à la fois par un préfixe et par une désinence: L. *ha -u-ta- ka -n, z -en-a-u-ta- zu -n*, „tu l'avais à moi“, „vous l'aviez à moi, à côté de“, S. *h -e-i-ta-n, z -en-e-i-ta-n*; G. *g -erama- gu -n* (Larramendi), à côté de, *gen -eraman*, „nous l'amenions“, *z -erama- zu -n* (Larram.), à côté de *zen -eraman*, „vous l'ameniez“, *z -erama- zu -dan* (Larram.), à côté de *zen -eramadan*, „vous me l'ameniez“, cité par Schuchardt, Baskische Studien I p. 6; G. *g -iñ-itu- gu -n*, à côté de *g -iñ-ituen*, „nous les avions“ (Baskische Studien p. 12, Bonaparte,

<sup>1</sup> Les lettres que j'indique ici comme suffixes ne sont dans ma pensée que des symboles, par lesquels je ne prétends indiquer que la place conjecturale de la caractéristique du sujet, mais non sa forme.

<sup>2</sup> Voir mon mémoire: quelques réflexions sur le verbe simple dans la conjugaison basque, loc. cit. p. 488 § 2.

verbe basque p. 22); B. (Lardizabal, appendice XX sq. Baskische Studien p. 13), *G-ieraki-gun, ziraki-zu-n* „nous brûlions, vous brûliez“.

Je sais bien qu'on peut envisager l'analogie du présent transitif ou même celle des formes suffixantes du prétérit transitif (à régime direct de 1<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> personne). M'accordera-t-on toutefois que la balance demeure, jusqu'à plus ample informé, égale entre ces dernières hypothèses et celle que j'invoque? Mais voici qui fait peut-être descendre légèrement le plateau de mon côté: jusque dans le présent intransitif nous rencontrons çà et là quelques formes où la caractéristique du sujet se trouve à la fois avant et après le radical verbal (Baskische Studien *ibid.*): R. *z-aita-zu*  $\vartheta$ , „vous êtes à moi“, <sup>1</sup>*z- aiz-kugu-zu*. Je concède qu'ici la balance ne fait tout au plus qu'osciller: ces formes ont pu être influencées, disons même déterminées (mais il resterait à prouver ce dernier point) par le désir d'éviter la confusion<sup>2</sup> avec *zaita*  $\vartheta$ , il était à moi, *zaizkugu*, „ils étaient à nous“; il faut avouer qu'alors l'expédient est malheureux, puisque pour éviter une confusion il en entraînerait une autre avec les expressions respectueuses de ces deux dernières personnes.

Mais l'influence de l'analogie dans certains cas, le désir d'éviter des confusions dans d'autres, n'aurait-il pas trouvé un terrain favorable et comme tout prêt dans l'existence d'une certaine conjugaison mixte, issue elle-même d'une plus ancienne conjugaison suffixante, là où la préfixation a depuis entièrement prévalu (présent intransitif et prétérit sous régime direct de 1<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> personnes)? ou plutôt ces raisons analogiques et cette nécessité d'exprimer par des formes différentes des sens différents, ont maintenu pour plus longtemps, peut-être, dans des cas isolés, des traces d'un système antérieur.

J'alléguerai à l'appui de cette dernière opinion le caractère sporadique des formes en question, et le fait qu'elles sont de plus en plus rares, non seulement à mesure que l'on avance dans l'histoire de la langue, mais aussi d'autant plus qu'il s'agit de dialectes dont la conjugaison est moins archaïque dans son ensemble: ainsi c'est en

<sup>1</sup> À moins que dans cette forme et la suivante il ne faille voir une forme uniquement suffixante: comparer *zaita*  $\vartheta$  „il est à moi“, *zaikugu* „il est à nous“.

<sup>2</sup> Quand il s'agit de formes basques, j'indique par la transcription  $\vartheta$  le *d* palatal ou plutôt cérébral roncalais.

biscayen qu'elles sont le plus fréquentes, tandis que les dialectes orientaux de France les ignorent. Cela semble prouver qu'elles représentent moins les ébauches d'une tendance nouvelle qui s'essaye que les derniers feux d'une tendance qui s'éteint. Tous ces caractères en effet (caractères sporadiques et disparitions graduelles) ne sont pas d'ordinaire à ma connaissance le propre des formations analogiques ni de celles qui ont pour origine les raisons sémantiques dont j'ai signalé plus haut la supposition.

Ces considérations me paraissent encore plus de mise pour les exemples ci-après, si toutefois il ne faut pas y voir une invention de Larramendi et de Lardizabal pour trouver des formes symétriques au tutoiement des autres personnes, et pour distinguer à la seconde un masculin et un féminin:

En guipuzcoan nous sont citées à l'intransitif (présent), (à côté des formes préfixantes déjà connues à l'époque de ces témoignages *aiz* „tu es“, *aitzat* „tu es à moi“), les formes sporadiques avec emploi simultané de la préfixation et de la suffixation **a -iz- ak**, **a -itzad- ak**; si ces formes ont existé, sont-elles tombées aujourd'hui en désuétude? Je sollicite sur ce point l'avis des personnes bien renseignées: en tout cas elles manifestent plutôt les caractères de survivance. Toutefois il me vient un scrupule au milieu de mes efforts pour suppléer par leur nombre au poids sans doute insuffisant des considérations précédentes: j'éprouve quelque embarras, je ne dis pas à la contredire, mais à émettre même des doutes et des difficultés touchant une opinion, fût-ce sur un point de détail, de notre maître à tous, l'éminent linguiste, Monsieur le professeur Schuchardt, mais c'est avec le secret espoir que cette digression, qui n'est pas indispensable à ma démonstration, l'invitera à élever, sur l'ensemble de la question, une voix aussi autorisée que la sienne: la conclusion de cet article fera comprendre pourquoi j'attacherais un double prix à son opinion, puisque les études basques ont la fortune inespérée de posséder dans ce savant un basquisant familiarisé avec les langues celtiques; que l'espoir que je me permets de formuler ici soit l'excuse de mon audace et de ce trop long hors-d'œuvre.

Il resterait cependant à savoir pourquoi la conjugaison basque, demeurée suffixante au transitif, ne serait devenue préfixante qu'à

l'intransitif. Or c'est précisément l'existence d'un cas fort analogue dans les langues néo-celtiques qui m'a suggéré de poser la question qui fait l'objet de cet article. L'analogie frappante entre les points d'arrivée permet peut-être de soupçonner une ressemblance au point de départ on tout au moins dans une phase antérieure à l'état actuel.

Les langues néo-celtiques, parmi leurs systèmes de conjugaisons, dont une seule, particulière au dialecte de Léon, est inconnue au basque, ont à la fois une conjugaison suffixante et une conjugaison préfixante dite impersonnelle. <sup>1</sup>Or, la première, la plus ancienne, est précisément de mise quand un complément direct précède le verbe: *eur, zon* (a), *gan-an* (bas-breton), „je chante *une chanson*“, *henn* (a.), *gar-an*, <sup>2</sup> „je l'aime“, *me* (a) *gann*, „(4) je chante“, et pour la conjugaison impersonnelle d'une certaine acception du verbe être: *le* (a) *gar*, „tu aimes“; (Tréguier), *me* (a) *zo*, *te* (a) *zo*, *hénv* (fém. *hi*) (a) *zo*, *nin* (a) *zo*, *c'houi* (a) *zo*. De même en basque, nous voyons précisément la suffixation régner dans le présent transitif, qui contient toujours, comme on sait, une désignation de complément direct: *da -d-u- t*, *du- k*; B. *da -u*; L. *na -u- zu*, *na -u* etc., „je l'ai, tu l'as, il l'a, vous m'avez, il m'a“. Pour conclure, je demande: mérite-t-elle d'être examinée l'hypothèse qui admettrait pour le présent intransitif basque une évolution analogue à celle de la conjugaison néo-celtique? Un linguiste éminent, très versé à la fois (j'en atteste ses travaux) dans la connaissance des langues indo-européennes et sémitiques, M. Albert Cuny, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, m'autorisa à publier, lorsque je lui soumis cette hypothèse, qu'il ne la tenait pas comme indigne d'être prise en considération. L'évolution de la conjugaison néo-celtique nous est connue; voici les étapes jusqu'à la conjugaison impersonnelle: <sup>3</sup>

1° période suffixante (breton primitif \**car am*, j'aime); 2° conjugaison mixte, p. ex. gallois, *mi agar- af* mot à mot „moi qui

<sup>1</sup>Voir la substantielle étude de Mr. le prof. Emile Ernault, auquel je suis heureux de témoigner ma reconnaissance pour les renseignements qui suivent, „la conjugaison personnelle et le verbe avoir“, parue dans les „Etudes bretonnes“ VI.

<sup>2</sup>J'indique par *-n* la nasalisation de la voyelle précédente, et par *-nn l'n* oral.

<sup>3</sup>Conférer Loth, essai sur le verbe néo-celtique, Paris 1882, pp. 87-88, dans les Mémoires de la société de linguistique de Paris, 1880, tome IV, pp. 366-367.

aime“, ego qui amo; 3° bas-breton moderne, *me a gar-*, „ego qui amat“, et *me gar*, ego amat.<sup>1</sup>

La conjugaison impersonnelle actuelle est le pendant de la conjugaison préfixante basque; ne peut-on admettre qu'elles procèdent de la même cause et conjecturer, pour la dernière, l'évolution: \**go- t, na -go- t, na -go*, et supposer que la distinction entre la manière dont les Basques conjuguent aujourd'hui leurs présents transitif et intransitif, n'est qu'une application plus régulière et plus absolue du principe qui différencie, en néo-celtique, les conjugaisons personnelle et impersonnelle ?

Pour me résumer, je place sous les yeux du lecteur l'exemple du parallélisme suivant: basque intransitif: *na -go, je* demeure; (*h)a -go, tu* demeures; *da -go, il* demeure. Bas-breton (dialecte de Tréguier, p. ex.): *me (a) jom; te (a) jom; hénv* — féminin *hi-(a)jom*, „je demeure etc.“<sup>2</sup> Basque transitif: B. *na -kus; 'a -kus; da -kus* „(il) *me* voit; (il) *te* voit; (il) *le* voit“; mais: *da -kus- t, „je* le vois“; *da -kus- ak, tu* le vois; *da -kus- gu, nous* le voyons; *da -kus- zu, vous* le voyez. Bas-breton (Tréguier): *am- (a) wel; ac'h (a) wel; henn* (complément direct féminin *hi*) (*a*) *wel*, à côté de: *henn-hi- (a) wel- an; henn (hi) (a) wel- es; henn (hi) (a) wel, henn (hi) (a) wel-om; henn (hi) (wel -et)*. Comparez de même dans les deux langues le présent du verbe apporter: Basque: *na -kar; (h) a -kar; da -kar* (Gizonak); bas-breton (Léon): *am (a) zoug; ac'h (a) zoug; henn -hi-(a) zoug; and'nn* „il m' apporte, il t'apporte, l'homme l'apporte“. Mais: basque *da-kar- t, da- kar -k, da-kar, da-kar- gu, da-kar-zu, da-kar- te, „je* l'apporte, *tu* l'apportes, (*il*) l'apporte, *nous* l'apportons, *vous* l'apportez“, et (bas breton) même sens: *henn-hi (a) zoug- ann, henn, -hi (a) zoug-ez; henn-hi (a) zoug; henn-hi (a) zoug- omp; henn-hi (a) zoug- it, henn- hi (a) zoug- ont*.

Les rapports sont absolument les mêmes entre les trois séries respectives, quant à la place des éléments pronominaux. J'aurais pu citer les pluriels intransitifs, et les formes du transitif, où le complément direct est au pluriel, mais l'analogie éclate dans ces deux cas moins visiblement à cause des suffixes pluralisateurs conservés par le

<sup>1</sup> Cf. J. Rhys, revue Celtique, VI, pp. 53-54.

<sup>2</sup> Le gallois est resté à l'étape intermédiaire: *mi a aros- af, ty a aros- i, fe a aros*.

basque: qu'il me suffise d'exposer cette raison pour montrer que cette divergence ne saurait être objectée à l'hypothèse que j'examine. En face de parallélisme dans les résultats, est-il téméraire de supposer, ou tout au moins de rechercher, s'il n'y aurait pas un parallélisme dans les origines? Je m'arrête là: peut-être même me suis-je trop avancé. Mais peut-on aller plus loin, et, poursuivant l'analogie, voir dans le son *a*, qui précède le radical verbal au présent intransitif, et aussi au présent transitif lorsque le complément direct est une première ou deuxième personne, l'équivalent du relatif néo-celtique (plus ou moins facultatif aujourd'hui) intercalé entre le pronom sujet au complément direct et le verbe? On expliquerait alors <sup>1</sup>, „moi *qui* reste, toi *qui* restes, lui *qui* reste etc.“ et *n-a- kar* etc. *moi* qu'il apporte, ce qui est exactement l'explication de *me-a-jom* etc. et de *me-a-zoug* etc.

Les éléments pronominaux *n-(h)-d*, seraient ainsi peut-être une contraction des pronoms *ni* — *hi* — et d'un hypothétique *di*: cela rendrait compte de *l'i* souvent intercalé entre l'initiale pronominale et l'*a* aux formes de tutoiement et à celles de traitement respectueux: exemples S. *ni-ago-ki-zu*, *nia-gok*, *nia-gon*, formes respectueuse et tutoyantes masculine et féminine de *nago*; Aldudes (d'après G. Lacombe): *dia karkat*, forme tutoyante de *da-kart*; et toutes les formes verbales du tutoiement guipuscoan et biscayen.

Le pronom *se* serait conservé intact à cause de l'usage moins fréquent des formes en question. Au reste, cet *i* apparaît ça et là même aux autres formes dans des auteurs anciens, je ne citerai que *di-ai-di-gu*, nous le pouvons (Liçarrague). S'il en était ainsi, ce serait, avec la numération vigésimale et quelques autres traits, une ressemblance de plus entre le basque et les langues néo-celtiques sur les points où précisément celles-ci se distinguent des autres groupes indo-européens, quelles que soient d'ailleurs les raisons de ces ressemblances. Quoi qu'il en soit, sur la question de savoir s'il y a en basque trace d'un relatif<sup>2</sup> entre le préfixe personnel et le radical, je laisse à de plus hardis on à de mieux documentés que moi le soin de la traiter.

ALBERT LÉON.

<sup>1</sup> On expliquerait alors: *n-a-go*, *h-a-go*, *d-a-go* etc.

<sup>2</sup> A moins que peut-être le relatif ne fût *ya*: en ce cas le *i* ferait partie du relatif.